



Mairie de Saillans

N° 23
PRINTEMPS 2019

Lettre d'info municipale

Sommaire

- La poste : un service de proximité à défendre 1-2
- Ballons vagabonds.....2
- Ponibus et Hippobus pour l'école2
- Information sur le budget 20192
- Débat national.....3
- Fleurissement3
- Le Livret habitants - Guide pratique - nouvelle version4
- L'Abri du besoin et « la ferme à cycles » - recyclerie de Saillans.....4
- La brocante de Pentecôte4
- GAP patrimoine et mémoire locale5
- Lettre aux propriétaires d'appartements en location.....6
- La vie économique à Saillans - Attention bonnes surprises !6
- Défense de la ligne de train TER, où en est-on ?.....6
- Redonner le sourire aux cœurs de villes.....7
- Inauguration du 2^{ème} composteur collectif.....8
- Saillans et sa proximité vus par des enfants de l'école8

La poste : un service de proximité à défendre

La Lettre d'info de décembre 2018 présentait les résultats de l'enquête sur la fréquentation de la poste de Saillans et annonçait une rencontre des élus avec les responsables de ce « service ».

La rencontre a eu lieu et l'équipe municipale leur a rappelé

- la fréquentation importante,
- l'utilisation des services postaux par de nombreux habitants des villages environnants,
- l'utilisation des services par les entreprises et commerces,
- les clients de la banque sont de tous âges, dont beaucoup de trentenaires,
- Le service public de la poste est essentiel dans notre village.

Les dirigeants de la poste ont donné les informations suivantes :

- les activités de courrier et de banque sont séparées, tant au niveau budgétaire que direction. La partie banque est déficitaire.
- Le volume de courrier baisse chaque année et il va pratiquement complètement disparaître.
- Pour le moment, à priori, pas de projet concernant le service du tri.
- La partie banque à Saillans est déficitaire, l'activité n'est pas assez importante ; le résultat de notre enquête n'a pas semblé les convaincre du contraire.
- Les fermetures exceptionnelles ont diminué nettement en 2018.
- Si la commune accepte de mettre en place la formule « agence postale communale », il est proposé une aide financière majorée pour les investissements nécessaires et un mi-temps d'agent sera financé pendant 10 ans par la Poste.

DERNIÈRE MINUTE :
LE GAP "AVENIR DE LA POSTE" s'est réuni ce vendredi 30 mars et appelle à un rassemblement **samedi 20 avril à 10h** devant le bureau de Poste. Soyons nombreuses et nombreux pour montrer notre détermination et conserver ce service de proximité.


Saillans
demain

AVEC CE N°
CAHIER SPÉCIAL
DES NOUVELLES DU PLU
PROJET NON DÉFINITIF
 AGENDA
Réunions publiques
LUNDI 15 AVRIL
et MARDI 28 MAI

En conclusion :

Si la commune opte pour une agence postale communale, elle obtient le financement d'un mi-temps pour 10 ans mais elle a la charge du salarié, des locaux, et tous les services ne seront pas rendus.

Si la commune refuse ce partenariat, les horaires d'ouverture de la poste seront réduits, probablement autour d'un mi-temps et tous les services actuels seront maintenus. La poste reste locataire des locaux et le personnel dépend de la poste.

Suite p. 2

Inscription à la Lettre d'info

Nom Prénom _____

souhaite recevoir la lettre d'information municipale sous forme :

mail : j'indique mon adresse email si je n'ai pas déjà reçu l'agenda communal

papier : mon adresse _____



Parution Lettre d'info
 • Attention, seules 2 lettres par an sont distribuées dans toutes les boîtes aux lettres de Saillans (été + décembre).
 Nous vous invitons à vous inscrire pour recevoir toutes les autres publications intermédiaires.

Saillans au quotidien

La poste : un service de proximité à défendre (suite)

Il est décidé :

- de privilégier le maintien des services par la Poste, même si les heures d'ouverture diminuent. Pas de perte de services et pas de coût supplémentaires pour la commune.
- d'organiser des mouvements de résistance, de faire des actions déconcertantes avec l'appui des médias locaux, journaux, radios (France Bleue...) et pourquoi pas FR3.

Le GAP « La poste » va se charger d'organiser un certain nombre de manifestations : un rassemblement avec buvette devant la Poste durant les heures d'ouverture et servir du sirop de citron, fabriquer une banderole demandant le maintien de la Poste, faire faire des dessins aux enfants et en faire une banderole à mettre sur le bâtiment, faire des tracs et les distribuer, demander aux autres communes de faire un appel ou une déclaration pour le maintien des services postaux, demander aux entreprises de faire des courriers, organiser une conférence de presse.

Si vous avez d'autres idées d'actions, merci de nous les faire parvenir.

Si vous voulez rejoindre le GAP La Poste, n'hésitez pas : écrire à economie@mairiedesaillans26.fr

Ballons vagabonds

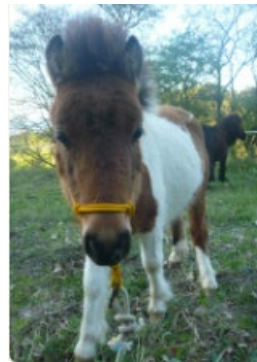
Les enseignantes de l'école Diane Lometto ont demandé de limiter l'accès aux 2 toits végétalisés de l'extension de l'école de Saillans.

Malgré les entraves à l'entretien de ces 2 espaces coincés entre les toits de l'école et le grillage + filet pare-ballons, les employés techniques de Saillans ont trouvé des solutions adéquates, assurant ainsi la sécurité des enfants.

Information sur le Budget 2019

Cette année la réalisation de notre budget a pris du retard (indisponibilité de notre secrétaire générale, retard des écritures lié à la généralisation de la dématérialisation, incorporation des amortissements anciens et n'a pu être proposé à la discussion du comité de pilotage que le jeudi 4 avril et au vote du conseil municipal le vendredi 5 avril. C'est pourquoi vous ne trouvez pas d'article dans cette lettre, car la diffusion de l'encart spécial Révision PLU ne pouvait être retardée. Nous y reviendrons très prochainement dans une lettre spéciale.

Agnès Hatton, Patrick Thevenet, élus référents aux finances

Ponibus et Hippobus pour l'école,

Où le cheval est éco-citoyen et créateur de liens en partenariat avec la commune de Saillans !

L'association Équiens a présenté en Comité de pilotage un projet novateur pour mettre en place un **accompagnement d'enfants sur un trajet entre l'école et des points de rencontres.**

Ce projet a été validé par les élus. Des contacts ont

été pris et le garde municipal a vu avec Gwenaëlle GOLDFARB pour rendre ce projet opérationnel. Ils ont abordé les points suivants :

- Les deux points d'arrêt Ponibus : l'un au point I et l'autre à "l'abri du besoin", en passant par la rue de la brèche pour se rendre à l'école.
- La présence d'un encadrant d'Equiens à chaque arrêt : les bénévoles seuls ne pourront mettre en œuvre le Ponibus.
- Les éventuels crottins : des poubelles à cet effet devront être prévues par Equiens pour les ramasser.
- Les poneys ne seront pas montés et seront donc considérés comme des piétons. L'arrêt à l'école pourrait donc être situé sur le trottoir devant l'école.

Des interventions dans les classes de l'école maternelle et primaire ont commencé dès le mardi 12 mars par la monitrice et la volontaire en service civique pour sensibiliser le public aux déplacements doux, à l'éco-mobilité et présenter le ponibus.

Dès la semaine du 1^{er} avril, vous pourrez voir des enfants se rendre à l'école accompagnés par un poney dans les rues de Saillans.

Débat national



Le Forum a organisé le 19 février dernier un débat dans le cadre du grand débat national sur le thème « **l'organisation de l'Etat et des services publics** ». Ce thème avait été choisi afin de pouvoir faire remonter les préoccupations liées à notre territoire rural, mais également pour évaluer la pertinence d'une *Maison de services au public* (MSAP) comme celle qui existe à Saillans. Une deuxième

partie était consacrée à des sujets divers. Une soixantaine de personnes y ont participé, à noter cependant l'absence de jeunes de moins de 30 ans.

Sur les services publics, il ressort principalement que les fonctionnaires qui y sont affectés sont soit trop peu nombreux, soit mal répartis. La dématérialisation des services est très mal ressentie avec un besoin d'avoir des interlocuteurs physiques. Ont été évoqués également la possibilité de ré-ouvrir certains services dans les mairies comme la délivrance de passeports ou de cartes d'identité, ainsi que le besoin de garantir des moyens de déplacements publics dans les zones rurales.

Le milieu hospitalier pose aussi question au travers du manque d'effectifs ou de personnel insuffisamment formé en Ehpad, de la peur du futur par rapport à l'allongement de la durée de vie et du manque de médecins de garde. Des solutions ont été préconisées qui consisteraient à imposer des affectations aux jeunes médecins pendant quelques années, voire de les salarier, afin d'éviter les déserts médicaux, mais aussi de développer la médecine préventive.

Même constat de manque d'effectifs dans les écoles, système considéré comme inégalitaire avec peur de la privatisation croissante. L'éducation doit, selon certains, être considérée comme une grande cause nationale.

Sur l'organisation de l'État, il ressort un fort besoin de réappropriation de la politique par le peuple, avec des élus souvent déconnectés de la réalité, et surtout de disposer d'une meilleure représentativité territoriale.

En préoccupations diverses, apparait le constat d'un changement nécessaire de société mais qui induira nécessairement des changements dans notre manière de vivre. Enfin, la richesse est considérée comme étant mal répartie et l'écologie mal prise en compte.

Vous pouvez accéder à l'intégralité du compte-rendu sur le lien suivant : <http://www.mairiedesaillans26.fr/compte-rendu-du-grand-debat-national-a-saillans-du-19-fevrier-2019/>

Fleurissement

Le concours « Villes et Villages fleuris » est piloté par le ministère du tourisme : « Il récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie : la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, le respect de l'environnement (gestion des ressources naturelles et préservation de la biodiversité), le développement de l'économie locale, l'attractivité touristique et la préservation du lien social. ».

Lorsqu'une commune participe au concours, elle reçoit un niveau allant de 1 à 4 fleurs. Les niveaux de 1 à 3 fleurs sont attribués par le comité régional. Ce comité peut sélectionner les communes susceptibles d'obtenir un niveau supérieur comme la quatrième fleur et le Trophée « Fleur d'Or » qui sont attribués par le conseil national. [Wikipédia].

Ainsi, actuellement Crest a 1 fleur, et Montélier 4 fleurs. Saillans n'est pas encore mûre pour concourir, mais nombre de ses habitants le sont.

Alors, si en 2018 il n'y a pas eu de GAP (Groupe Action Projet) Fleurissement, **2019 propose d'explorer un circuit dans les viols et les rues de Saillans et de lier le patrimoine et la participation au fleurissement. Toutes les personnes intéressées à participer à ce nouveau GAP sont bienvenues.**

Une première date de rencontre est prévue en mai prochain ; un flash info précisera la date, le lieu et l'heure pour se réunir.

Notons que le concours de la 4^{ème} fleur a élargi ses critères de choix en prenant en compte les désirs des habitants. Pour les administrations, associer les habitants constitue une nouveauté, alors que cette pratique irrigue les bonnes écoles de paysagistes depuis longtemps.



Le Livret habitants – Guide pratique – nouvelle version



Régulièrement remis à jour sur le site internet de la mairie – mairiedesaillans26.fr – le livret habitants vient de connaître une nouvelle version papier qui a été remise aux nouveaux habitants à l'occasion du pot d'accueil qui a eu lieu en janvier 2019. Ce petit document est une mine d'informations et de contacts sur tous les domaines

de la vie du village, du fonctionnement quotidien de la mairie aux modalités pour y prendre part, des choix faits en commun, comme l'éclairage public, l'absence de pesticides... aux services disponibles aux habitants, des ressources économiques à la vie associative ... on comprend mieux ce qui relève de la mairie, de l'intercommunalité, ou d'autres initiatives individuelles ou collectives d'organismes divers, d'habitants. C'est pratique, vivant, émaillé de photos, schémas et tableaux, tous destinés à nous faciliter la compréhension, l'accès et la vie au village. Il est disponible en mairie ou à l'office du tourisme de Saillans.

C'est un travail collectif qui émane de la commission « transparence-information ».

L'Abri du besoin et « la ferme à cycles » - recyclerie de Saillans

On ne pourrait plus s'en passer tant il a su prendre sa place au fil des années et répond aujourd'hui autant aux besoins des habitants de Saillans que plus largement à ceux de la vallée. Mais savez-vous qu'une équipe de volontaires se retrouve très régulièrement à l'Abri du besoin pour trier, ranger, nettoyer, jeter ce qui est parfois déposé sans discernement ou laissé en tas après une visite sauvage ? L'autogestion, ça s'apprend, ça se pratique, ça se partage. D'où cette initiative proposée en coopération avec la recyclerie de Saillans « la ferme à cycles » d'organiser une journée « portes ouvertes » dans les deux lieux pour leur donner de la visibilité et faire se rencontrer les acteurs de ces lieux-ressources, échanger, proposer, imaginer comment continuer sur cette voie du partage, de l'entraide, de la responsabilité qui donne de la fierté et de l'espoir pour demain. Cet événement a eu lieu le samedi 30 mars de 10h à 13h suivi d'un pique-nique partagé. Il sera suivi d'autres rendez-vous dans l'année.



La brocante de Pentecôte

La brocante de Pentecôte organisée par le Forum se tiendra le lundi 10 juin.

Cette année, un circuit légèrement différent sera adopté, laissant la Grande Rue libre pour permettre aux restaurateurs d'installer leurs terrasses et ne pas gêner les commerces. Le périmètre retenu est la place du Prieuré avec quelques emplacements devant l'église, la place de la République, la montée de la Soubeyranne et le Boulevard de l'Echo jusqu'à la salle Saint Géraud. L'autre partie du boulevard sera réservée au stationnement des Saillansons.

En ce qui concerne le plan de circulation, un sens interdit sera apposé le matin à l'entrée du tunnel dans le sens de l'entrée du village ainsi qu'en haut de la rue de Trelaville. L'accès aux riverains restera cependant autorisé. La rue Barnave restera ouverte jusqu'aux terrasses de la Drôme, la montée par la rue de la République sera fermée. Des véhicules-obstacles seront mises en place pour protéger l'enceinte de la brocante dans le cadre des mesures Vigipirate. Egalement, des parkings réservés aux personnes à mobilité réduite seront situés aux abords de la Mairie ainsi qu'au point I.

La buvette et le point restauration se tiendront sur l'estrade place de la République. Au menu cette année : saucisses au crémant, fondue de poireaux pommes de terre et glace en dessert au tarif de 8€ la part ou 6,50€ pour les exposants ou tout public en pré-réservation au Forum.

Les tarifs pour les emplacements sont revus légèrement à la hausse cette année : 12€ les 3 mètres, plus 3€ pour les emplacements disposant d'une place pour un véhicule. **Vous pouvez accéder aux plans et fiches d'inscription en ligne sur le site www.le-forum.info, ou contacter directement l'accueil du Forum au 04 75 22 31 71.**

L'organisation d'un tel évènement pour rendre notre village vivant et attractif nécessite un fort investissement humain. Le Forum recherche donc toute personne bénévole qui souhaiterait s'associer à cette journée et aider à tenir les différents postes : tenue des parkings, accueil des exposants, buvette, restauration.

GAP patrimoine et mémoire locale

La commémoration du centenaire de l'armistice de 14-18, le 11 novembre 2018, a mobilisé une petite équipe de Saillançons. Elle a permis de rendre hommage aux 86 poilus inscrits au monument aux morts. Une exposition prêtée par le musée de Die resituait la guerre de 14-18 dans le département de la Drôme. De nombreux documents personnels collectés, photos, documents officiels et objets, ont été exposés. Il est possible de consulter les fiches individuelles des poilus :



Infirmières



*Messes et infirmières
devant l'école Saillançonnes*

- sur le site de la mairie <http://www.mairiedesaillans26.fr/images/2018/pdf/11novembre/86fiches.pdf>
- dans un classeur disponible en mairie en contactant christine.seux@mairiedesaillans26.fr

Un Groupe Action Projet s'est engagé à poursuivre ce travail pour conserver, mettre à jour et à disposition l'ensemble des documents collectés pour témoigner de la mémoire locale commune. Il est noté l'importance du récit pour mettre de l'humanité dans ce travail. Un appel aux documents personnels, nous a permis de consulter de nombreuses photos et cartes postales anciennes qui vont au-delà de 14-18 mais s'inscrivent dans la mémoire locale. Les recherches se sont poursuivies principalement sur :

- le livre d'Or de la mairie
- le site Mémoire des hommes qui met à la disposition du public des documents numérisés et des informations issues des fonds d'archives et des collections conservés par le ministère des armées.

<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>

Les pages consultées sont d'une part la base de données des Morts pour la France de la Première Guerre Mondiale <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/article.php?larub=24&titre=morts-pour-la-france-de-la-premiere-guerre-mondiale>, et d'autre part la base Sépultures de guerre qui permet de connaître les lieux d'inhumation http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/arkotheque/client/mdh/sepultures_guerre/

- les archives départementales de la Drôme page : https://archives.ladrome.fr/?id=recherche_guidee_registres_matricules permet d'accéder aux fiches matricules des poilus : une mine d'information
- les plaques commémoratives aux enfants de Saillans morts pour la France de l'église et du Temple de Saillans

A ce jour, nous avons retrouvé de nouveaux poilus et des informations concernant l'hôpital militaire ouvert dès 1914 et situé dans le bâtiment de la future maison médicale.

Personnes ressources : Jean-Pierre NICOLAS, Michel MORIN, Liliane ARGOUD, Sylvaine Laborde-Castex, Christine SEUX et Anne-Marie CROISET, Dominique ARNAUD-THUILLIER, Janine RENARD, sont contributeurs et bien d'autres encore.

Vous voulez nous aider dans ce travail de mémoire, merci de nous contacter ou de venir participer :

prochaine réunion le samedi 13 avril 9h30 en mairie

Ouverture de saison 2019



les Chapelains
CAMPING ★★★



Alice & Jean-Michel
vous invitent à venir partager
un moment en famille à l'occasion de la
chasse à l'œuf géante (et apéro* pour les plus grands)

samedi 20 avril 2019
à 11h00



*à consommer avec modération

Samedi 20 avril : **chasse à l'œuf géante** (et apéro pour les plus grands) à 11h pour l'ouverture de la saison 2019 du camping Les Chapelains.

Lettre aux propriétaires d'appartements en location

Le CCAS a envoyé un courrier aux propriétaires qui louent leur appartement afin de les informer des aides possibles à la rénovation. L'objectif est d'avoir une meilleure performance énergétique de leur logement.

Madame, Monsieur,

Vous êtes propriétaire d'un ou de plusieurs appartements dans le cœur du village. Nous venons vers vous afin de vous faire part des possibilités que vous avez **de rendre vos logements plus performants sur le plan énergétique**.

Nous sommes régulièrement sollicités par des personnes ne pouvant assumer les charges notamment de chauffage. Des aides à l'amélioration sont possibles. Elles vous permettront de diminuer votre investissement et donneront une plus-value indéniable à votre logement.

Voici les organismes qui pourront vous accompagner dans cette procédure :

- Association : **SOLHA service aide et conseil aux particuliers**, qui permet un habitat adapté, une autonomie. S'adresser à SOLHA Drôme 44 rue Faventines- BP 1022 - 26010 Valence Cedex.
- **Structure CCCPS** : plateforme rénovation Biovallée énergie.

Nous sommes à votre disposition pour vous recevoir, rapprochez-vous de l'accueil de la mairie pour un rendez-vous.

Cordialement

les élus du CCAS de Saillans : V. Beillard, A. Morin, A. Hatton, J. Bougard, F. Karagiannis

La vie économique à Saillans – Attention bonnes surprises !

D'abord félicitations à la « Fromagerie des 3 Becs » qui, après avoir obtenu plusieurs médailles pour la qualité de ses fromages, vient de remporter le prix d'excellence du Concours Général Agricole 2019, lequel prix atteste de la maîtrise des savoir-faire de l'entreprise lui permettant de garantir une grande régularité dans l'excellence de sa production. C'est le « graal » convoité par tous les producteurs et les entreprises engagés dans la quête permanente du meilleur du goût.

Rappelons que la boutique de la fromagerie est ouverte au public les lundis et mercredis de 9h à 12h, et aux mêmes horaires les samedis des semaines impaires et les dimanches des semaines paires. Ce serait dommage de passer à côté d'un excellent produit local qui régale les clients de

grandes tables françaises, du département jusqu'à Paris.

Nous venons d'apprendre aussi la réouverture de la Pizzeria "La Pizz Restoza" (09 80 69 01 41) et du snack du Pont (04 75 21 80 68).

Et puis régulièrement aussi mais de façon nomade et éphémère, le camion pizza joker s'installe tous les jeudis de 18h à 22h sur la zone de détente de la place de la République. Les commandes sont à passer sur place ou au 06.88.49.00.45.

Défense de la ligne de train TER, où en est-on ?



Après enquête auprès des usagers de la ligne et demande des collectivités territoriales de rétablir un service ferroviaire à caractère local, les collectifs d'usagers de la ligne, des élus locaux, l'association Dromolib (conseil en Ecomobilité), ainsi que l'ARDSL (Association Rail Dauphiné Savoie Léman), ont établi un projet permettant la circulation d'un train TER entre Valence et Luc en Diois. Celui-ci circulerait selon une cadence horaire journalière, du lundi au vendredi, avec un matériel régional ATER 73500 de 81 places. Il permettrait de remplacer trois autocars sans impact pour les autres villages desservis par la ligne 28.

Ces propositions sont établies à partir de la remise en service, le 31 août 1998 de quatre trains quotidiens entre Valence et Die, grâce au travail accompli par la région Rhône Alpes, le Conseil général de la Drôme et les élus de la vallée, en partenariat avec la SNCF, avec deux autorails RGP modernisés. Cette expérimentation avait pris fin le 2 décembre 2000.

Selon de nombreuses études, les usagers répondent favorablement à une augmentation de l'offre ferroviaire : entre 2002 et 2016, la fréquentation des TER a augmenté de 44 % pour une offre de transport augmentée de 26 %.

Ainsi, dans la vallée de la Drôme, une augmentation de l'offre ferroviaire pourrait capter une partie des usagers de la route, sachant que sur la RD 93, le trafic routier moyen journalier représentait entre 3000 et 10 000 véhicules entre Valence et Die en 2016.

Le coin Économie

Les coûts fixes du rail sont élevés, mais le coût marginal du renforcement de l'offre est faible puisque les installations fixes, le matériel roulant et le personnel sont déjà mobilisés.

Le train a un rôle structurant plus fort que celui de l'autocar : il facilite la fixation de la population dans les villes moyennes et petites, et même dans les zones rurales autour des gares.

Ainsi ce sont 6 propositions d'horaires de train qui ont été soumises à la Région Auvergne-Rhône-Alpes ce mois de mars. Le 17 avril, le conseiller régional Didier-Claude Blanc rencontrera les élus intercommunaux sur les questions de mobilité, peut-être aurons-nous un début de réponse.

En attendant, la Région nous a répondu sur l'infrastructure ferroviaire dégradée qui fera l'objet dans les deux prochaines années d'importants travaux de rénovation.

La Région participe à hauteur de 16,15 M€, soit 42,5 % du total des 38 M€ à mobiliser, ce qui

confirme son engagement en faveur du TER sur ce territoire régional.

Reste la question toujours en suspens du rallongement du quai de Saillans, trop court pour accueillir l'arrêt du train à 3 rames, géré par la région PACA.

Parallèlement, Vincent Beillard, maire de Saillans, sur l'invitation de la députée Célia de Lavergne, a contribué au projet de loi d'orientation des mobilités (LOM) qui aborde des sujets aussi déterminants que les questions de gouvernance en matière de mobilité, d'innovation numérique ou de développement de mobilités propres. Son objectif est d'améliorer la mobilité au quotidien pour tous grâce à des solutions de transport plus innovantes, plus respectueuses de l'environnement et plus inclusives pour chaque citoyen. Ce texte de loi sera examiné fin mars au Sénat et devrait être examiné à l'Assemblée nationale en juin prochain.

À suivre...



« Villages Vivants » a accompagné la commune de Saillans dans l'animation de la seconde semaine de l'économie locale qui s'est tenue en mars 2018. Nous relayons leur belle initiative.

Redonner le sourire aux cœurs de villes

Aujourd'hui nombre de villes et de villages ont perdu le sourire. En 15 ans, le nombre de boutiques vides a presque doublé et une commune sur deux n'a plus de commerce. Et c'est toute la population qui en paye le prix fort : paupérisation des centres-bourgs, perte de lien social et de cohésion.

De plus, les initiatives sont bridées par un immobilier commercial dominé par une logique de rendement.

« Villages Vivants » a donc choisi de s'attaquer à ce problème **en rachetant des boutiques, en les rénovant et en les louant à des loyers avantageux pour développer des projets utiles au territoire et ainsi faire revivre les cœurs de villes et de villages.**

Pour « Villages Vivants », l'immobilier ne doit pas contraindre, mais permettre. Il doit être un outil pour développer des activités commerciales certes, mais aussi des activités d'utilité sociale, pour insuffler du mieux-vivre, ramener de la vie. C'est la raison d'exister de « Villages Vivants », pour déployer un modèle innovant : **le portage collectif de la propriété commerciale.**

Comment ?

En rachetant, rénovant et louant des boutiques avec vous, citoyens, habitants, entreprises, associations ou collectivités. Nous pouvons ensemble être acteurs de la dynamisation des centres-bourgs en participant à l'achat de boutiques. Investir dans des titres participatifs rend votre argent utile et produit un changement sociétal pour des cœurs de villes et de villages vivants. Nous vous invitons à vous rendre sur la plate-forme <https://www.tudigo.co/equity/villages-vivants>

Inauguration du 2^{ème} composteur collectif



Dimanche 17 mars, a été inauguré le nouveau composteur collectif de Saillans, rive gauche, à l'entrée de Saillans au Point I. Ce projet citoyen est soutenu par la mairie, la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans, a été préparé par les membres du GAP Compost. Il est destiné aux habitants ne pouvant pas composter dans leur jardin et pourra soulager le composteur surchargé situé près de la mairie. **Le succès du projet repose sur la vigilance des habitants apportant leurs déchets de cuisine en petits morceaux et brassant leurs apports selon les indications sur le bac.** Pour les aider, 3

référénts de site ont été formés par l'association Compost & Territoire, qui suivra le site pendant un an, le temps d'atteindre l'autonomie. Avec le compostage, c'est une réduction de 30% des déchets ménagers, et la distribution du compost produit à tous les participants. C'est aussi la satisfaction de répondre à l'urgence de la transition et de créer de nouveaux liens de voisinage. **Et à noter déjà, la semaine nationale du compostage de proximité du 30 mars au 14 avril.** A Saillans, un événement de sensibilisation sera proposé.

Blandine de Montmorillon, chargée de mission sensibilisation formation, de l'association Compost&Territoire

Saillans et sa proximité vus par des enfants de l'école

Dix classes de la vallée de la Drôme ont participé à une aventure artistique et citoyenne nommée « **Ma vallée et toi émois** ». Les élèves de la classe de CE2-CM1 de Mme BOUTET-MARTIN ont porté un regard photographique sur leur environnement. Saillans a été une source d'inspiration. Les photos étonnantes et les textes montrent bien leur attachement au village et la qualité du regard d'un enfant.

Ce projet a été initié et animé par l'association Lysandra, dans le cadre de l'appel à projets « Grandir en cultures » de la Fondation de France.

L'exposition circule dans le village, de la salle du conseil à la bibliothèque prochainement. Vous êtes invités à prendre le temps de découvrir votre village avec les yeux d'un enfant.

En attendant vous pouvez aussi aller sur le site de l'association Lysandra pour visionner l'ensemble des travaux des enfants. C'est vraiment merveilleux : http://lysandra.asso.free.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=52&Itemid=92



SAILLANS DANS LES MONTAGNES

*Ce que j'aime dans mon village
c'est la nature, les ruelles, mes
amies et mon école.*

Secrétariat et services Mairie de Saillans. 1 Place Maurice Faure 26340 SAILLANS • Tél. 04 75 21 51 52 • Courriel : accueil@mairiedesaillans26.fr • www.mairiedesaillans26.fr
Horaires d'ouverture secrétariat : du lundi au vendredi de 9h à 12h • **Garde champêtre** police.municipale@mairiedesaillans26.fr

Compétences et commissions de la mairie de Saillans Vincent BEILLARD, maire Annie MORIN, 1^{ère} adjointe mairie1ereadjointe@mairiedesaillans26.fr
Aménagement, travaux, sécurité André ODDON, Michel GAUTHERON, Patrick THEVENET, travaux@mairiedesaillans26.fr • **Vivre longtemps au village, santé, social** Annie MORIN, Agnès HATTON, Josselyne BOUGARD, social@mairiedesaillans26.fr • **Enfance, jeunesse, éducation** Isabelle RAFFNER, Christine SEUX, jeunesse@mairiedesaillans26.fr • **Associations, sport, loisirs, culture et patrimoine** David GOURDANT, Annie MORIN, Josselyne BOUGARD, associations@mairiedesaillans26.fr • **Economie & production locale** Fernand KARAGIANNIS, Vincent BEILLARD, economie@mairiedesaillans26.fr • **Environnement & énergie** Sabine GIRARD, Joachim HIRSCHLER environnement@mairiedesaillans26.fr • **Finances & Budget** Agnès HATTON, Patrick THEVENET, finances@mairiedesaillans26.fr • **Référénts Transparence-Information** Christine SEUX, Fernand KARAGIANNIS, Philippe SAULNIER commissions@mairiedesaillans26.fr • **Référénts Gouvernance et sollicitations médias** Vincent BEILLARD, Sabine GIRARD, Fernand KARAGIANNIS relation@mairiedesaillans26.fr • **Élus à l'intercommunalité** Vincent BEILLARD, Agnès HATTON • **Conseillers départementaux** Martine CHARMET et Bernard BUIS • **Chargé de mission Démocratie participative** Jean-Baptiste MARINE participation@mairiedesaillans26.fr

Vous voulez rencontrer un élu ? Rien de plus simple, prenez RDV par e-mail ou téléphonez au 04 75 21 51 52.

Directeurs de publication : Vincent Beillard, maire de Saillans et Annie Morin, 1^{ère} adjointe • Comité de coordination : Christine Seux, Fernand Karagiannis, élus référents Transparence-Information • Ont participé à ce numéro : Florence Alicot, Pascal Denavit, Blandine Lacour, Guillemette Thevenet, Jean-François Perrot • Téléchargeable aussi sur www.mairiedesaillans26.fr • Photo de couverture : Michel Morin • PRINTEMPS 2019